

025

*Hommage de l'auteur
à la B.C.*

**Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux
et des Universités du Midi**

QUATRIÈME SÉRIE

Commune aux Universités d'Aix, Bordeaux, Montpellier, Toulouse

XXXVIII^e ANNÉE

REVUE

DES

ÉTUDES ANCIENNES

Paraissant tous les trois mois

TOME XVIII

N^o 3

Juillet-Septembre 1916

W. DEONNA

Encore le dieu de Viège.

Bordeaux :

FERET & FILS, ÉDITEURS, 9, RUE DE GRASSI

Grenoble : A. GRATIER & C^{ie}, 23, GRANDE-RUE

Lyon : HENRI GEORG, 36-42, PASSAGE DE L'HÔTEL-DIEU

Marseille : PAUL RUAT, 54, RUE PARADIS | **Montpellier :** C. COULET, 5, GRAND'RUE

Toulouse : EDOUARD PRIVAT, 14, RUE DES ARTS

Lausanne : F. ROUGE & C^{ie}, 4, RUE HALDIMAND

Paris :

FONTEMOING & C^{ie}, 4, RUE LE GOFF

Bibliothèque Maison de l'Orient



135701

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES

Tome XVIII, 1916, N° 3

SOMMAIRE

M. Holleaux , <i>Études d'histoire hellénistique</i> ; IV. <i>L'Anonyme du Papyrus de Gourou</i> ; V. <i>Ἀντίπατρος ἀδελφίδου</i> ; VI. <i>Sur la date de fondation des Νικηφόρια</i>	153
H. de la Ville de Mirmont , <i>Annaeus Serenus, préfet des Vigiles (2^e article)</i>	172
L.-A. Constans , <i>Cippe funéraire d'une prêtresse trouvé à Aïn-Maja (Tunisie)</i>	181

ANTIQUITÉS NATIONALES

C. Jullian , <i>Notes gallo-romaines</i> : LXXI. <i>De Lyon à Augst par Nyon</i>	187
Ph. Fabia , <i>Les mosaïques de la planche XXXII d'Artaud</i>	190
W. Deonna , <i>Encore le dieu de Viège</i>	193
C. Jullian , <i>Chronique gallo-romaine</i>	203

BIBLIOGRAPHIE

H. ALLINE, *Histoire du texte de Platon* (**P. Masqueray**), p. 215-217. — J. CHEVALIER, *Étude critique sur l'Axiochos* (**Th. Ruysen**), p. 218. — J. CHEVALIER, *La notion du nécessaire chez Aristote et ses prédécesseurs* (**Th. Ruysen**), p. 218-220. — H. GRAILLOT, *Le Culte de Cybèle à Rome et dans l'Empire romain* (**J. Toutain**), p. 220-224. — M. PONCHONT, *César, œuvres choisies* (**C. Jullian**), p. 224-225 — H.-G. BLOMFIELD, *The Argonautica of Valerius Flaccus* (**V. Chapot**), p. 225-226. — L.-R. DEAN, *The cognomina of soldiers in the Roman legions* (**C. Jullian**), p. 226. — R. CAGNAT, *L'annonne d'Afrique* (**F.-G. de Pachtère**), p. 227-228. — E.-S. BOUCHIER, *Syria as a Roman province* (**V. Chapot**), p. 228. — J. COLOÏ, *La violence en droit criminel romain* (**C. Jullian**), p. 229. — H. MONNIER et G. PLATON, *La meditatio de nudis pactis* (**C. Jullian**), p. 229. — M.-J. LAGRANGE, *Saint Paul, Épître aux Romains* (**A. Fliche**), p. 229-230.

CHRONIQUE DES ÉTUDES ANCIENNES

Inscriptions de Locride (**F. Dürrbach**); Théâtre grec (**O. Navarre**); La mort de César (**G. Bloch**). 231

NÉCROLOGIE

Jean de Nettancourt (**G. R.**) 232

GRAVURES

Clefs du Kronos mithriaque, p. 195; clefs et éclairs, p. 198.

PLANCHES

II. Cippe funéraire d'Aïn-Maja.

DIRECTION ET RÉDACTION :

ANTIQUITÉ CLASSIQUE
M. Georges RADET
9 bis, rue de Cheverus
BORDEAUX

ANTIQUITÉS NATIONALES
M. Camille JULLIAN
30, rue du Luxembourg
PARIS (VI^e)

ENCORE LE DIEU DE VIÈGE

ENCORE LE DIEU DE VIÈGE

On me permettra encore quelques brèves remarques au sujet du dieu de Viège, au musée de Genève, dont le curieux attribut couvrant le bas du corps à partir de la ceinture a attiré récemment l'attention de MM. C. Jullian¹ et de Vesly², et la mienne³. Si M. C. Jullian continue à reconnaître en lui un instrument de foyer, la crémaillère⁴, M. de Vesly se range à mon opinion, et, par de nouveaux exemples caractéristiques, confirme que ce manche bifide est bien une clef du type dit en T ou en ancre⁵. Un tel attribut n'a rien d'anormal; il permet de ranger le dieu de Viège dans la série déjà riche des divinités clavigères de l'Antiquité⁶. C'est là une constatation intéressante; car, à ma connaissance, on ne l'avait pas encore faite à propos des divinités celtiques. Tout au plus avait-on noté, sur le bas-relief de Varhély (Autriche), que le dieu au maillet a pour parèdre une déesse qui tient la clef⁷. Dès lors, la dite équerre(?) en main du dieu au maillet qui est debout à côté de la même divinité féminine sur le bas-relief de Déva (Transylvanie)⁸, pourrait bien être une clef de la forme dite « clef de temple », connue elle aussi en pays celtiques⁹; on notera que le dieu, tout comme le Kronos mithriaque, tient cet instrument ramené contre sa poitrine, position significative qu'on expliquera dans un instant. M. C. Jullian semble croire de plus que les cavaliers des monnaies gauloises pourraient bien parfois tenir des clefs¹⁰.

1. *Rev. Ét. anc.*, 1915, p. 63 sq.

2. *Ibid.*, p. 209.

3. *Ibid.*, p. 145, 208.

4. *Ibid.*, p. 216. [J'y renonce volontiers. — C. J.]

5. Déchelette, *Manuel d'arch. préhist.*, II, 3, p. 1392, n° 2.

6. *Dict. des Ant.*, s. v. *Sera*, p. 1247, III, le symbole de la clef; Roscher, *Lexikon*, s. v. *Kleiduchos*, nombreux ex.; Köhler, *Die Schlüssel des Petrus*, ap. *Archiv für Religionswiss.*, 8, 1905, p. 214 et suiv.; Delatte, *Études sur la magie grecque*, IV, Amulettes inédites des musées d'Athènes, ap. *Musée belge*, 1914, p. 75, 83 et suiv. (du tirage à part); cf. mon article *Le soleil dans les armoiries de Genève*, ap. *Rev. hist. rel.*, 1915.

7. S. Reinach, *Cultes*, I, p. 229; *id.*, *Répert. de reliefs*, II, p. 137; *id.*, *Bronzes figurés*, p. 183.

8. S. Reinach, *Bronzes figurés*, p. 182, 4^e; *id.*, *Répert. de reliefs*, II, p. 137, 2.

9. Déchelette, *Manuel*, II, 3, p. 1391, fig. 619, 1-3.

10. *Rev. Ét. anc.*, 1915, p. 217.



On ne saurait nier, et ce rapprochement a été fait il y a longtemps déjà par M. S. Reinach¹, la ressemblance de la clef en T avec l'ancre des navires². Cette analogie résulte sans doute de la même nécessité pratique et technique; celle d'accrocher d'une part le fond de l'eau, de l'autre, les arrêts de la serrure; il est peu plausible en effet de supposer que l'une de ces clefs — l'ancre n'est-elle pas la clef du navire³ — ait inspiré l'autre. Je croirais toutefois volontiers que l'art a pu à certaines époques confondre les deux formes, et que par exemple les chrétiens aient assimilé l'antique clef incurvée que connut le symbolisme celtique au symbole chrétien de l'ancre. J'ai déjà indiqué que la croix ancrée, fréquente dans l'art barbare de la Gaule⁴, que l'on dit généralement être une croix surmontée d'un ω renversé, est plutôt la clef associée à l'antique croix solaire⁵, et toutes deux christianisées, grâce à leur analogie de formes avec les symboles chrétiens de la croix et de l'ancre souvent unis. Que cette clef se soit confondue aussi avec l' ω , cela est évident, puisque la croix ancrée est souvent accompagnée de l'A⁶. Il y a eu sans doute fusion des trois motifs, semblables, sinon de sens, du moins de forme, clef, ancre, ω . En tout cas, dans bien des exemples où la croix, latine ou équilatérale, termine ses branches par les deux courbes, celles-ci ne ressemblent pas à la lettre grecque, mais bien plutôt à la clef en T. De plus, on voit que différents symboles païens, par exemple le trident⁷, tout comme les symboles chrétiens tels que l'ancre, le mât du navire, etc., deviennent cruciformes par la seule adjonction d'une barre transversale; la clef païenne a pu de même devenir la croix ancrée par le même procédé. Quand la croix équilatérale, dans l'art barbare et dans celui du Moyen-Age, termine par une courbe bifide chacune de ses branches et non pas une seule⁸, on admettra qu'il s'agit de quatre clefs subissant l'attraction de la croix, et réunies de façon à lui ressembler, tout comme le font d'autres symboles tels que les motifs en C⁸.

1. *Bronzes figurés*, p. 140.

2. *Dict. des Ant.*, s. v. *Ancora*; S. Reinach, *Inventio ancorae*, ap. *Cultes*, II, p. 259 sq. (cf. A. Reinach, *Noé Sangariou*, 1913, p. 46); *Bull. arch. du Comité des trav. hist.*, 1909, p. 59; Déchelette, *La Collection Million*, p. 212 sq.; ancre de Mahdia, Meriin, *Mélanges Cagnat*, 1912.

3. *Rev. Ét. anc.*, 1915, p. 147, 208, fig.

4. On voudra bien se reporter, pour cette association de divers symboles celtiques, le plus souvent solaires, avec la croix solaire, et pour leur christianisation, à mon travail sur *Le soleil dans les armoiries de Genève*, *Rev. hist. rel.*, 1915.

5. Michel, *Hist. de l'Art*, I, 2, p. 913.

6. *Rev. Ét. anc.*, 1915, p. 208, fig. 6.

7. *Ibid.*, fig. 9.

8. Cf. mon article cité, *Le soleil dans les armoiries de Genève*, où l'on trouvera d'autres détails sur ce point.

*
* *

J'ai signalé un motif prophylactique gravé sur la poitrine de divers personnages et sur la robe de divers animaux de l'art barbare : le motif dentelé, qui rappelle le panneton de la clef dite laconienne¹. Hésitant à le rattacher au trident, j'ai préféré le dériver de ces amulettes de l'âge du bronze dont M. Déchelette a expliqué le sens². Il me semble maintenant qu'il est plus simple d'y reconnaître la réduction de la clef laconienne. Qu'on regarde en effet certains Kronos mithriaques : le plus souvent ils ramènent contre leur poitrine les deux clefs célestes dont ils sont porteurs (*fig. 1*). Position assurément symbolique : c'est

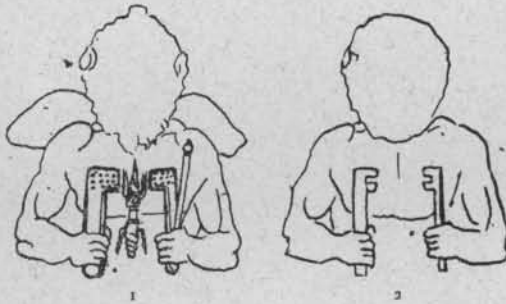


FIG. 1. — CLEFS DU KRONOS MITHRIAQUE

1. Kronos du Vatican, Roscher, *Lexikon*, s. v. *Mithra*, p. 3039, fig. 1.
2. Kronos de Rome, Reinach, *Répert.*, II, p. 478, 1.

sur la poitrine, le cœur, que se placent les amulettes protectrices³, généralement cosmiques, telles que le svastika, la croix, le disque, le scarabée, la tête de lion, le foudre⁴. Or, cette clef que tient le Kronos mithriaque, et peut-être le Dispater du relief de Déva, est parfois de type laconien, à dents. Ces deux indices, la forme de la clef, la position qu'elle occupe, permettent de croire que l'amulette dentelée est une clef laconienne privée de son manche. Rien d'étonnant à cela. la clef ayant une valeur prophylactique puissante, qui s'est conservée dans les croyances modernes⁵.

1. Sur cette clef, *Dict. des Ant.*, s. v. *Sera*, p. 1244; *Rev. Ét. anc.*, 1915, p. 209; Déchelette, *Manuel*, II, 3, p. 1393; Marteau-Leroux, *Boutac*, p. 338, etc.

2. *Rev. Ét. anc.*, 1915, p. 146.

3. Divers exemples dans l'*Indicateur d'antiquités suisses*, 1914, p. 284 sq.; *Rev. hist. rel.*, 1915 (*Le soleil...*).

4. Foudre sur la poitrine du Kronos mithriaque, Roscher, *Lexikon*, s. v. *Mithra*, p. 3039, fig. 1.

5. Delatte, *loc. cit.*, ex.; cf. clef de saint Hubert, de saint Guérin, de saint Denis, etc., ex. *Arch. suisses des tradit. populaires*, 1911, p. 112; 1913, p. 56.



L'amulette protectrice n'est pas seulement placée sur la poitrine, mais aussi sur le sexe; car ce sont les deux parties vitales les plus importantes. Des peintures de vases grecques montrent le svastika solaire sur le cœur et sur les parties génitales¹. Le rôle de protéger ces dernières est aussi dévolu à la clef, et c'est l'amulette dite « clef de la matrice », qui, étudiée récemment par M. Delatte², est représentée sur plusieurs gemmes antiques. Le bâton à plusieurs dents qu'on y voit est la clef laconienne; sur un monument cependant, les dents sont remplacées par un crochet³, et il se pourrait que ce fût la clef en T. Il n'est pas sans intérêt, pour le sens cosmique de la clef, de remarquer que la plupart des divinités placées près de la matrice pour la protéger sont solaires⁴.

Si nous revenons maintenant au dieu de Viège, nous constatons qu'il porte la clef au-dessous de sa ceinture. Est-il suffisant, pour expliquer cette disposition, de rappeler les trousseaux de clefs que l'on portait suspendus à la taille, et que portent encore les tourières et les économes des couvents⁵? Quand il s'agit d'une divinité, nous nous croyons autorisés à chercher une cause plus profonde, et nous nous demanderons si la clef, comme on l'a vu pour le svastika, ne couvre pas intentionnellement le sexe du dieu.



Le clou⁶, lui, surmontant la clef, occupe l'autre place habituelle des amulettes, la poitrine. En le reconnaissant sur la statuette de Viège, on a depuis longtemps⁷ rappelé sa valeur prophylactique bien connue et les divers rites antiques et modernes où il intervient⁸. Ce

1. Déchelette, *Manuel*, II, p. 435-36, fig. 178-9.

2. *Op. laud.*, p. 75, 83 sq.

3. *Ibid.*, p. 87, n° 35.

4. *Ibid.*, p. 86.

5. De Vesly, *Rev. Ét. anc.*, 1915, p. 210.

6. *Dict. des Ant.*, s. v. *Clavus*; Frémont, *Le clou*, Paris, Société d'encouragement (cf. *Rev. arch.*, 1914, I, p. 142), histoire de la fabrication des clous depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours.

7. Reinach, *Bronzes figurés*, p. 140.

8. Quelques références: *Dict. des Ant.*, s. v. *Clavus*, p. 1240 sq.; Hartland, *The legend of Perseus*, II, pp. 176 sq., 228; *Archives suisses des traditions populaires*, 1913, p. 186, référ.

Spécialement pour les clous fichés dans des statues: Gaidoz, *Deux parallèles, Rome et Congo*, ap. *Rev. hist. rel.*, VII, 1883, p. 5 sq.; Gobiet d'Alviella, *ibid.*, XII, 1885, p. 13 (Congo); Wärd, *Journal of Anthropol. Institute of Great Britain and Ireland*, XXIII, 1893-94; cf. *Rev. hist. rel.*, XXXIII, 1896, p. 267 (Congo); sur la Mazze du Valais: Buchi, *Indicateur d'antiquités suisses*, XII, 1910, p. 309 sq.; Hoffmann-

n'est pas la seule divinité qui en soit pourvue, et sa présence sur le dieu de Viège ne doit pas nous étonner : Horace le met dans la main de la Nécessité, Martianus Capella le donne à Némésis; c'est encore Atropos sur un miroir étrusque, la Victoire prête à ficher un clou dans un trophée¹, et, sur un relief en terre cuite de Genève, provenant de Vindonissa, Héphaïstos avec le marteau et le clou dans chaque main (signalons toutefois que l'authenticité de ce relief n'est pas certaine).

Le dieu de Viège s'appuyait de la main gauche sur le maillet à longue hampe; il porte sur son vêtement le clou et la clef. Clavis (clef), Clavus (clou), Clava (massue), il est donc *triple*ment *clavier*. N'est-ce qu'une analogie purement verbale, et s'il y a quelque lien entre ces trois attributs, faut-il supposer une confusion analogue à celle que M. S. Reinach croit reconnaître dans le type de la Vierge à la massue, qui proviendrait d'une fausse interprétation de l'épithète

Krayer, *Die Walliser Mazze*, ap. *Archives suisses des traditions populaires*, 1912, p. 53 sq.; Bächtold, *Wie vernagelt sein*, *ibid.*, 1909, p. 208; *ibid.*, 1910, p. 305; *Mélasine*, VI, 1892-93, p. 156; VII, p. 179 sq.; *Rev. Ét. anc.*, 1915, p. 213 (à Vienne, image en bois d'un chevalier, où les dévots viennent planter un clou; 1914); buste colossal de Hindenburg, placé à Berlin devant le Reichstag, le 28 août 1915, où l'on plante des clous d'or et d'argent moyennant un versement de 100 et 5 marks. Au milieu de septembre, on en avait cloué pour 18.000 marks (*Lokal Anzeiger* de Berlin, *Gazette de Francfort*).

Cf. le vase chypriote de Tamassos, où un personnage (Persée) fiche un clou dans le cou décapité de la Gorgone, *Rev. arch.*, 1887, 9, p. 81, fig.; 1887, 10, p. 91 sq. En rapprocher l'image d'un manuscrit maya où des divinités enfoncent un objet cylindrique dans une tête qui se trouve à leurs pieds, Capitan, *Comptes rendus Acad.*, 1911, p. 517 (elles façonnent par perforation l'œil de la tête en bois, dit M. Capitan). On notera que c'est dans le casque du trophée que la Victoire s'apprête à enfoncer le clou (*Dict. des Ant.*, s. v. *Clavus*, p. 1241, fig.) et on songera encore aux nombreux récits de meurtres, légendaires ou non, commis en enfonçant un clou dans la tête.

Cadavres percés de clous, protection contre le vampirisme, Tylor, *Civilisation primitive*, II, p. 251; *Rev. Ét. anc.*, 1902, p. 300-1; 1906, p. 65-6 (Déchelette: suppliciés ?); 1915, p. 217. En rapprocher les légendes de saints martyrisés en leur enfonçant des clous dans le corps, ex. Cahier, *Caractéristiques des saints*, I, p. 231 sq.; II, p. 739; et les clous trouvés dans les sépultures, S. Reinach, *Bronzes figurés*, p. 140, note 3, référ.

Sur les rites de ficher des clous dans des arbres, dans des murs, dans le sol, dans des objets divers, etc.: *L'Anthropologie*, 1893, IV, p. 34; *Archives suisses des traditions populaires*, 1911, p. 111; 1913, p. 185; Hellwig, *Das Einpfloeken von Krankheiten*, *Globus*, XC, n° 16; *International Archiv für Ethnographie*, VIII, 1895 (clous enfoncés dans un tilleul, Hartland); Schmeltz, *ibid.*, VII, 1894 (notes additionnelles au mémoire de Hartland); Bos, *ibid.*, XV, 1902, n° 2 (arbres à clous); Tylor, *op. laud.*, II, p. 175; *Rev. école d'Anthropologie de Paris*, 1891, p. 256; Chalou, *Les arbres fétiches de la Belgique*, Anvers, 1912; *Journal asiatique*, 1909, 13, p. 416, référ.; *Rev. hist. rel.*, 1896, XXXIII, p. 339; 1912, n° 65, p. 216 (Chaldée); Goblet d'Alviella, *Croyances, rites, institutions*, II, p. 136. Clous dans les rites de construction: en Chaldée, Heuzey, *Comptes rendus Acad.*, 1910, p. 155; Sébillot, *Le Folk-lore*, p. 296. Clous votifs de Saint-Leonhard, Andrée, *Votive und Weihgaben des katholischen Volkes int Süddeutschland*, p. 103 sq.; Marshall, *Antique rings pierced with gold nails*, *Journal of hellenic studies*, 1904, p. 332 sq. On trouvera dans ces travaux nombre d'autres références.

1. *Dict. des Ant.*, s. v. *Clavus*, p. 1240.

« clavigera » donnée à la Vierge porte-clefs, prise pour porte-massue¹ ? Il est plus vraisemblable de penser, comme le disait, il y a longtemps déjà, M. S. Reinach, « qu'il existe une connexion entre ces trois objets, le maillet, le clou et le symbole de la foudre »².

Qu'il y ait une relation entre le maillet ou marteau et le clou, il est à peine nécessaire de le dire. Ainsi Atropos, la Victoire, sur les monuments étrusques et romains, tiennent d'une main le clou, de l'autre le marteau qui l'enfoncera³. Dès lors, si l'un de ces attributs, le maillet, a un sens plus élevé que son usage ordinaire, un sens céleste, il est difficile de le dénier à l'autre, au clou, et de faire de celui-ci un simple ustensile de la cuisine et du foyer⁴.

Il semble qu'il y ait aussi une relation entre le clou et la clef, que

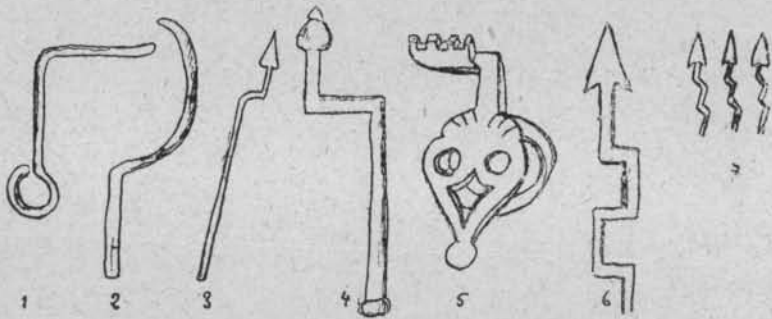


FIG. 2. — CLEFS ET ÉCLAIRS

1. Clef grecque archaïque, *Dict. des Ant.*, s. v. *Sera*, p. 189, fig. 6354.
2. « Clef de temple », Déchelette, *Manuel*, II, 3, p. 1391, fig. 619, 1-3.
- 3.-4. « Clefs de temple », *Dict. des Ant.*, s. v. *Sera*, p. 1242, fig. 6349-50.
5. Bague-clef, Henkel, *op. l.*, p. 189, fig. 170.
6. Foudre des Fins d'Annecy, Marteaux-Le Roux, *Boutae*, p. 344, fig. 66.
7. Éclairs s'échappant du foudre ailé, monnaie romaine, *Dict. des Ant.*, s. v. *Fulmen*, p. 1358, fig. 3312-3.

l'artiste aurait indiquée en surmontant la seconde par le premier, enfonçant la pointe de celui-ci à la rencontre des branches incurvées. Du reste, tous deux n'ont-ils pas en réalité un rôle analogue, et ne pénètrent-ils pas, l'un dans le bois, l'autre dans la serrure ? Certaines clefs primitives ne sont qu'une simple tige de métal recourbée, très voisine du clou⁵ (fig. 2, 1-2). Les clefs antiques à platine sont souvent

1. *Rev. arch.*, 1907, 9, p. 320; P. Perdrizet, *Vierge de miséricorde*, conteste cette hypothèse.

2. *Bronzes figurés*, p. 140.

3. *Dict. des Ant.*, s. v. *Clavus*, p. 1240-1.

4. C. Jullian, *Rev. Ét. anc.*, 1915, p. 67.

5. *Dict. des Ant.*, s. v. *Sera*, p. 1243, fig. 6354.

montées en bague¹, et peut-être que nombre d'entre elles n'étaient pas destinées à un usage pratique, mais avaient une valeur symbolique² (*fig.* 2, 5); d'autre part, l'Antiquité connaît aussi des bagues percées de clous magiques³, et l'on a signalé récemment la création de bagues porte-bonheur en forme de clous, que l'on vend en France aux blessés et aux soldats⁴. Je n'irai pas jusqu'à dire que la grosse ceinture du dieu de Viège, placée entre la clef et le clou, peut être comparée à une bague qui serait ornée d'une clef et d'un clou; ce serait assurément encourir le reproche de subtilité. Toutefois, notons que M. Jullian serait disposé à voir dans cette forme de ceinture une valeur intentionnelle⁵.

*
* *

Quel est le sens de ces attributs? M. C. Jullian ne leur accorde qu'une valeur domestique: l'instrument bifide serait une crémaillère, « attribut essentiel du foyer »; le clou serait lui aussi en rapport avec les ustensiles de la cuisine et du foyer⁶. M. de Vesly s'exprime de façon analogue: « Le dieu de Viège ou porte-clef ne serait donc pas un symbole solaire, mais un dieu domestique, gardien de la maison, protecteur du foyer⁷. » Et M. Jullian le rapproche du tricéphale de Carnavalet⁸, qui tient, dit-il, une tête de chenet. Cette dernière interprétation est-elle vraisemblable? Assurément, la tête du bélier orne les chenets gallo-romains⁹; mais peut-on dire, en voyant la tête de cet animal dans la main du dieu, qu'il tient un chenet? Pour M. Déchelette, cet animal serait celui que l'on sacrifiait aux divinités domestiques; pour M. S. Reinach, ce serait l'attribut de Mercure¹⁰. Mais il est plus plausible de penser que si les béliers, tout comme parfois les bovidés, les chevaux¹¹, ornent les chenets, c'est parce qu'ils sont en maintes contrées les symboles du feu, du soleil, sens trop connu pour qu'il soit nécessaire d'en donner des exemples. A cause de cette

1. *Diet. des Ant.*, s. v. *Sera*, p. 1247; Henkel, *Die römischen Fingerringe des Rheinlandes*, 1913, I, p. 183 sq.

2. Le sens symbolique de la clef est indéniable. Cf. les références indiquées plus haut, p. 193, n. 6 et ci-dessous, p. 201.

3. Marshall, *Antique rings pierced with gold nails*, ap. *Journal of hellenic Studies*, 1904, p. 332 sq.

4. *Rev. Ét. anc.*, 1915, p. 214.

5. *Rev. Ét. anc.*, 1915, p. 67. Elle lui rappelle un cercle de métal, qu'il est tenté de rapprocher des dits instruments de cuisine que sont pour lui la clef et le clou.

6. *Ibid.*, p. 64, 67, 216.

7. *Ibid.*, p. 210.

8. Reinach, *Cultes*, III, p. 160.

9. *Manuel*, II, 3, p. 1399 sq.; *Collection Million*, p. 234 sq.

10. *Cultes*, III, p. 166.

11. Déchelette, *Manuel*, II, 3, p. 1406-7.

nature ignée, le bélier des chenets gallo-romains est parfois parsemé de croix¹, et, détail curieux, montre même des croix à la place des yeux², unissant ainsi les formes aniconique et animale de même sens.

Il semble que c'est par trop rabaisser la religion de nos aïeux que de leur faire vénérer de pareils objets domestiques sans qu'ils leur aient attaché une valeur plus élevée que leur simple usage pratique. Dès les temps les plus anciens, les outils ne sont-ils pas les symboles des forces de la nature, et faut-il rappeler que la hache, la flèche, le trident, le bouclier, etc., représentent la foudre, l'éclair, le tonnerre? Assurément, comme le dit M. C. Jullian, « quand bien même l'origine météorologique du dieu serait prouvée, cela n'exclurait pas son rôle domestique »³. Il est évident que maintes divinités protectrices de la demeure peuvent porter des attributs dont l'origine n'a pas de relation avec le mobilier et les ustensiles de cuisine. Le cavalier à l'anguipède a un caractère domestique⁴; mais aucun détail en lui ne pourrait le faire soupçonner. Jupiter, d'autres divinités de l'Antiquité, sont, comme aujourd'hui la Vierge et les saints, vénérés dans les demeures qu'ils protégeaient; mais leurs attributs sont-ils nécessairement domestiques? Autre chose est de rechercher l'origine, autre chose est de déterminer l'emploi pratique des dieux.

* *

En ce qui concerne le dieu de Viège, il n'y a donc là aucune difficulté, et nous écarterons le sens domestique de ses attributs. On a signalé plus haut la valeur prophylactique de la clef et du clou; elle n'infirmes nullement l'origine cosmique de ces instruments. Ne sait-on pas par exemple, que le svastika, le signe en S, la roue, etc., qui sont des amulettes puissantes, sont des dérivés solaires⁵?

Le pôt qui tient le dieu dans la droite? M. H. Hubert, dans une étude récente, a expliqué le sens mystique de ce vase d'origine domestique, destiné à contenir la boisson rituelle, la bière, et du tonneau qui accompagne souvent le dieu au maillet⁶.

Que le maillet⁷, comme le marteau, attributs souvent étudiés, aient un sens cosmique, c'est ce dont on ne saurait douter, et leur relation

1. Inutile de rappeler le sens solaire de la croix.

2. Déchelette, *op. laud.*, II, 3, p. 1405.

3. *Revue Ét. anc.*, 1915, p. 64, 216.

4. *Ibid.*, p. 63, note 3, 216.

5. Déchelette, *Manuel*, II, p. 453 sq.

6. *Nantosvella, la déesse à la ruche*, ap. *Mélanges Cagnat*, 1912. On reconnaît la survivance du dieu au tonneau sur un chapiteau de la cathédrale Saint-Pierre à Genève, cf. ma note, *Indicateur d'antiquités suisses*, 1915, n° 3.

7. Dernière étude sur le dieu au maillet: H. Hubert, Une nouvelle figure du dieu au maillet, *Rev. arch.*, 1915, I, p. 26 sq.

avec la roue solaire est nettement affirmée par les maillets rayonnants du Dispater de Vienne¹, par un barillet de même provenance², comme par l'ornementation analogue d'un relief de Dôle³.

Dès lors, si deux des attributs ont une valeur mystique et cosmique, pourquoi la refuser aux autres, en ne voyant en eux que des objets domestiques sans plus de portée?

Que la clef soit l'emblème, non seulement des divinités gardiennes du foyer, mais aussi des divinités gardiennes du ciel, c'est un fait bien connu, et c'est de cette clef cosmique qu'a hérité saint Pierre, le portier céleste du christianisme⁴. Il semblerait même que l'art ait parfois cherché à accentuer ce sens céleste, par la forme donnée à la clef. La « clef de temple », dont l'aspect hiératique persiste longtemps, et qui apparaît seule sur des pierres funéraires romaines⁵, est recourbée une ou deux fois à angle droit (*fig. 2, 3-4*): simple nécessité pratique sans doute; mais telle quelle, elle ressemble à une forme connue de l'éclair, le zigzag⁶ (*fig. 2, 6-7*), et sa pointe terminée en une sorte de feuille rappelle le dard de la flèche céleste⁷. Enfin, s'il est vrai, comme le pense M. Jullian⁸, que le cavalier des monnaies gauloises tient parfois la clef, c'est une preuve de plus du sens cosmique de cet instrument en Gaule, puisque le cavalier est le soleil⁹.

Quant au clou, M. Jullian semble ne pas vouloir admettre qu'il puisse symboliser l'éclair, idée suggérée par Dilthey, et admise par S. Reinach¹⁰. Pourtant, presque tous les instruments pointus ont été mis en relation avec la foudre et l'éclair, qui, comme eux, pénètrent et s'enfoncent dans le sol; faut-il rappeler le trident, la flèche¹¹? Comme le semblable non seulement attire le semblable, mais aussi l'écarte, on croyait dans l'Antiquité que les clous, de même que les céramiques, pouvaient écarter la foudre¹². Le clou est placé sur la poitrine du Dispater de Viège, à l'endroit occupé le plus souvent, on l'a dit plus haut,

1. Reinach, *Bronzes figurés*, p. 175.

2. *Ibid.*, p. 156, n° 176.

3. Feuvrier, *Les monuments gaulois du musée de Dôle*, 9^e Congrès préhistorique de France, Lons-le-Saunier, 1913, p. 544, fig. 1. M. S. Reinach ne croit toutefois pas à l'authenticité du relief de Dôle, *Rev. arch.*, 1915, 1, p. 344.

4. Cf., p. référ. p. 193, n. 6.

5. *Dict. des Ant.*, s. v. *Sera*, p. 1242; Déchelette, *Manuel*, II, 3, p. 1390.

6. Sur cette forme de l'éclair, *Dict. des Ant.*, s. v. *Fulmen*; *Rev. hist. des relig.*, 1915; Marteaux-Le Roux, *Boutae*, p. 344, fig. 66.

7. *Dict. des Ant.*, s. v. *Sera*, p. 1242, fig. 6349-50. Cf. une bague d'époque romaine, munie d'une clef laconienne, avec le même motif en feuille qui termine la clef de temple, Henkel, *op. laud.*, p. 189, n° 1972, fig. 170 (*fig. 2, 5*).

8. *Revue Ét. anc.*, 1915, p. 217.

9. Déchelette, *Rev. arch.*, 1909, 1, p. 323; cf. mon article sur *Le soleil dans les armoiries de Genève*, ap. *Rev. hist. rel.*, 1915, Le cavalier solaire.

10. *Bronzes figurés*, p. 141; *Rev. hist. rel.*, 1912, 66, p. 271, note 1.

11. *Dict. des Ant.*, s. v. *Fulmen*, p. 1358; la flèche a le même sens chez les Indiens, Breuil, *Caverne d'Altamira*, p. 161.

12. *Dict. des Ant.*, s. v. *Fulmen*, p. 1354.

par des emblèmes cosmiques de sens prophylactique; puisqu'il est associé à la clef, on rappellera que le Kronos mithriaque ramène parfois les deux clefs célestes contre sa poitrine ornée de la foudre¹ (*fig. 1, 1*). Du reste, le symbole de la foudre alterne sur les monuments gallo-romains avec le maillet².

Le zigzag, forme connue de l'éclair, que nous avons relevé sur la jambe gauche du dieu, ne confirme-t-il pas cette interprétation³?

*
* *

En résumé, le dieu porte les attributs suivants, outre le polos et le collier de lierre :

1. Le pot mystique;
2. Le clou-éclair;
3. La clef cosmique;
4. Le maillet du tonnerre;
5. Le zigzag-éclair.

W. DEONNA.

1. Roscher, *Lexikon*, s. v. *Mithra*, p. 3039, fig. 1.

2. *Dict. des Ant.*, s. v. *Fulmen*, p. 1359.

3. *Rev. Ét. anc.*, 1915, p. 147.

PUBLICATIONS NOUVELLES

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 5, rue de Mézières, PARIS

HISTOIRE DE L'ART

Depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours.

Ouvrage publié sous la direction de **M. André MICHEL**

TOME I. Des débuts de l'Art chrétien à la fin de la Période Romane.

1^{re} partie

L'ART PRÉ-ROMAN

1 vol. in-8° grand Jésus, 450 pages,
207 gravures, 5 héliogravures hors
texte, broché 15 francs.
Relié demi-chagrin 22 —

2^e partie

L'ART ROMAN

1 vol. in-8° grand Jésus, 510 pages,
264 gravures, 7 héliogravures hors
texte, broché 15 francs.
Relié demi-chagrin 22 —

TOME II. Formation, Expansion, et Évolution de l'Art Gothique.

1^{re} partie

**FORMATION ET EXPANSION
DE L'ART GOTHIQUE**

1 vol. in-8° grand Jésus, 528 pages,
333 gravures, 5 héliogravures hors
texte, broché 15 francs.
Relié demi-chagrin 22 —

2^e partie

ÉVOLUTION DE L'ART GOTHIQUE

1 vol. in-8° grand Jésus, 490 pages,
252 gravures, 7 héliogravures hors
texte, broché 15 francs.
Relié demi-chagrin 22 —

TOME III. Le Réalisme. Les Débuts de la Renaissance.

1^{re} partie

**LE STYLE FLAMBOYANT
LE RÉALISME**

1 vol. in-8° grand Jésus, 463 pages,
257 gravures, 5 héliogravures hors
texte, broché 15 francs.
Relié demi-chagrin, tête
dorée 22 —

2^e partie

LES DÉBUTS DE LA RENAISSANCE

1 vol. in-8° grand Jésus, 508 pages,
291 gravures, 7 héliogravures hors
texte, broché 15 francs.
Relié, demi-chagrin, tête
dorée 22 —

TOME IV. La Renaissance.

1^{re} partie

LA RENAISSANCE EN ITALIE

1 vol. in-8° grand Jésus, 480 pages,
342 gravures, 6 héliogravures hors
texte, broché 15 francs.
Relié demi-chagrin, tête
dorée 22 —

2^e partie

**LA RENAISSANCE EN FRANCE,
EN ESPAGNE ET EN PORTUGAL**

1 vol. in-8° grand Jésus, 512 pages,
325 gravures, 5 héliogravures hors
texte, broché 15 francs.
Relié, demi-chagrin, tête
dorée 22 —

TOME V. La Renaissance. Formation de l'art classique moderne.

1^{re} partie

**LA RENAISSANCE
DANS LES PAYS DU NORD**

1 vol. in-8° grand Jésus, 512 pages,
296 gravures, 6 héliogravures hors
texte, broché 15 francs.
Relié demi-chagrin, tête
dorée 22 —

2^e partie

**LA FIN DE LA RENAISSANCE ET
LA TRANSITION A L'ART MODERNE**

1 vol. in-8° grand Jésus, 448 pages,
281 gravures, 7 héliogravures hors
texte, broché 15 francs.
Relié, demi-chagrin, tête
dorée 22 —

L'HISTOIRE DE L'ART formera huit tomes in-8° grand Jésus divisés chacun en deux parties ou volumes. Chaque volume sera mis en vente séparément.

Georges RADET

CYBÉBÉ

Étude sur les transformations plastiques d'un type divin

(XIII^e fascicule de la *Bibliothèque des Universités du Midi.*)

1 vol. in-8° de 130 pages, 77 gravures et V planches. Prix : 10 francs

Bordeaux, FERET ET FILS, éditeurs, 9, rue de Grassi.

Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux

FONDÉES EN 1879 PAR MM. LOUIS LIARD ET AUGUSTE GOUAT

Directeur : **M. Georges RADET**

QUATRIÈME SÉRIE

PUBLIÉE PAR

Les Professeurs des Facultés des Lettres d'Aix-Marseille, Bordeaux, Montpellier, Toulouse

ET SUBVENTIONNÉE PAR

LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
LE CONSEIL MUNICIPAL DE BORDEAUX
LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX
LE CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX
LE CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER
LE CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE
LE COLLÈGE DE FRANCE (FONDS PEYRAT, ANTIQUITÉS NATIONALES)

Prix de l'abonnement à chacune des trois sections du recueil

I. REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES

France F. 10 » | Union postale F. 12 »

II. BULLETIN HISPANIQUE

France et Espagne . . F. 10 » | Union postale F. 12 »

III. BULLETIN ITALIEN

France et Italie . . . F. 10 » | Union postale F. 12 »

Les prix ci-dessus indiqués ne s'entendent que de l'année courante et à la condition que les demandes d'abonnement parviennent aux éditeurs Feret et fils avant le 1^{er} mars. Passé cette date, le prix est majoré de 2 francs pour la France et de 3 francs pour l'Espagne, l'Italie et le reste de l'Union postale. Pour les années écoulées, le prix, suivant le plus ou moins de rareté du volume, varie entre 12 et 25 francs. Certaines années sont complètement épuisées.

Il n'est vendu de numéros isolés que dans la mesure des excédents. Quand un fascicule est demandé, non pour compléter une collection, mais pour se procurer un article, l'éditeur peut fournir un tirage à part.

Toute réclamation relative à une livraison non parvenue doit être faite au plus tard lors de la réception du fascicule suivant.

Le montant des abonnements, les demandes de numéros ou de tirages à part, les réclamations pour manques doivent être adressés à :

MM. FERET et FILS, éditeurs, rue de Grassi, 9, Bordeaux.